

Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape de ce cycle.

Les orientations budgétaires qui ont été proposées le 8 décembre, au conseil municipal s'inscrivent bien évidemment dans le contexte financier et économique difficile que traverse notre pays :

- Crise de l'Euro
- Endettement des Etats
- Faiblesse de la croissance mondiale
- Augmentation du chômage
- Evolutions erratiques des marchés boursiers

Même si l'économie française a mieux résisté que beaucoup d'autres, la diminution récente de nos exportations, l'attentisme des entreprises en matière d'investissements, et la réduction du revenu disponible des ménages augurent mal de son évolution future.

Le Projet de Loi de Finances 2013 (Budget de l'Etat) est construit sur une hypothèse de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 0.8%, mais beaucoup d'économistes doutent que cet objectif puisse être atteint.

Recettes	2011	2012	2013
Recettes brutes fiscales	339,4	362	394,5
Dégrèvements R&D	84,4	91,6	96
Recettes fiscales nettes	255	270,4	298,5
Impôts sur le revenu	51,5	59	72,6
Impôts sur les sociétés	39,1	40,3	52,3
TVA	131,9	136,7	141,7
Autres taxes	32,6	34,3	32,2
Recettes non fiscales	16,4	14	14,1
TOTAL recettes nettes	271,4	284,4	312,7

Dépenses	2012	2013	2014	2015
Dépenses budget général	290,8	291,2	293,9	298,3
PSR collectivités territoriales	55,6	55,7	55,1	54,3
PSR Union Européenne	18,9	19,6	20,3	21,1
Autres	4,5	4,4	4,3	4,1
Dépenses totales	369,8	370,9	373,5	377,9
Charge de la dette	48,8	46,9	48,4	50,9
Pensions	42,3	45,2	46,4	48,3

Le déficit budgétaire 2013 se monte donc à 58,2 milliards d'Euros soit 3% du PIB ce qui est conforme aux engagements pris vis-à-vis de nos partenaires européens.

Ce budget de l'Etat et les suivants auront une incidence notable sur les recettes des collectivités territoriales en raison de la baisse directe des dotations et des mécanismes de péréquation qui seront progressivement mis en place.

En Ile de France, la Région vient de soumettre au vote ses orientations budgétaires pour l'année

2013. Malgré un contexte de crise et la baisse des dotations de l'État, elle souhaite continuer à respecter ses engagements. Ce budget sera en légère augmentation par rapport à 2012. La région s'est fixé deux priorités, à savoir les transports et l'éducation. En ce qui concerne le premier volet, qui constitue le principal poste budgétaire de la Région. S'agissant du volet éducation, la volonté est d'orienter les efforts sur la construction et la rénovation des lycées, l'apprentissage et la lutte contre le décrochage scolaire.

La situation financière de notre commune est saine comme l'indique les 4 indicateurs de risques financiers suivants :

Indicateurs	2008	2009	2010	2011	2012
Marge d'autofinancement courant (1)	0,84	0,87	0,85	0,92	0,91
Niveau d'endettement (2)	0,41	0,34	0,53	0,58	0,51
Pression fiscale (3)	0,92	0,94	0,93	0,92	0,93
Charges de structures (4)	0,49	0,48	0,49	0,50	0,51

- (1) = dépenses réelles de fonctionnement plus le remboursement annuel de la dette en capital sur les recettes réelles de fonctionnement. Le seuil d'alerte est atteint lorsque le résultat est supérieur à 1 pendant 2 à 3 années consécutives
- (2) = Encours de la dette sur les recettes de fonctionnement. Le seuil d'alerte est atteint au-delà de 1,6 pour les communes de plus de 5 000 habitants.
- (3) = Il mesure la possibilité pour la Commune d'augmenter ou non les impôts. Pour rappel, Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.
- (4) = Frais de personnel plus le remboursement annuel de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement. Le seuil d'alerte est franchi au-delà de 0,58 pour les communes de plus de 5000 habitants.

Les hypothèses retenues pour le budget 2013 sont les suivantes :

- ✓ Au chapitre des **recettes de fonctionnement** :
 - Pas de hausse des taux d'imposition locale. Seule l'hypothèse d'une augmentation des bases fixées par décision du gouvernement à 1,8% a été prise en compte
 - Une stabilité des dotations de l'Etat
 - Une hausse des recettes due à l'accueil des enfants de postiers au nouveau centre de loisirs et au paiement du droit d'entrée par La Poste
 - Une estimation prudente des droits de mutation

- ✓ Au chapitre des **dépenses de fonctionnement** :
 - Des dépenses courantes stables en Euros courants à l'exception du centre de loisirs et des dépenses d'eau, gaz et électricité que, malgré notre volonté, nous ne parvenons pas à maîtriser.
 - Une hausse des frais de personnel. La hausse de 204 K€ constatée entre les exercices 2011 et 2012 provient pour l'essentiel de la création de la police municipale et de la reprise à partir de septembre du personnel du centre de loisirs de La Poste. L'écart de 55 K€ entre le résultat 2012 et le budget 2013 est dû à l'effet report lié à ces mêmes personnels, compensé partiellement par des départs non remplacés.
 - Une hausse de notre subvention au CCAS
 - Une épargne de gestion maintenue à 1 million d'Euros

- ✓ Au chapitre des **investissements**, nous prévoyons un budget de 5250000 €, dont 3700000 € de recettes nouvelles et 1550000 € de recettes reportées et affectées provenant de l'exercice 2012. Ce budget est financé en totalité par des recettes courantes, le résultat de l'exercice

précédent et par notre épargne de gestion. Nous n'envisageons aucun recours à l'emprunt.
Les principales opérations prévues en 2013 sont :

• Le remboursement de nos emprunts	452000 €
• Le paiement de la seconde tranche du centre de loisirs	500000 €
• La réalisation d'une 2 ^{ème} tranche de l'avenue du château	840000 €
• L'aménagement paysager du parc du château	500000 €
• La transformation en gymnase des 2 anciennes bulles de tennis	462000 €
• La réfection du toit du gymnase Didier PIRONI	300000 €
• Des travaux d'aménagement dans le nouveau centre de loisirs	326000 €
• Des travaux de maintenance dans les bâtiments scolaires	180000 €
• L'enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs rue du réveillon	182000 €
• Toiture, sanitaires et cuisine de la salle polyvalente	180000 €
• Les travaux à la demande des quartiers	250000 €
• Des aménagements de sécurisation rue de Mandres	100000 €
• Autres travaux de maintenance courante	453000 €
• Tableaux écoles et informatique	150000 €
• Escalier du clocher de l'église	80000 €
• Réserves et divers	300000 €

Il s'agit d'un programme ambitieux, dans un contexte économique et fiscal difficile, et que nous proposons donc de réaliser sans recours à l'emprunt.

A la fin de 2013 l'endettement de la ville sera de 5133 K€ soit seulement 1 M€ au-dessus de celui de notre premier DOB en 2008, malgré la réalisation d'une masse importante d'investissements et de création ou d'améliorations de services.